

EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES - EMME
Société anonyme au capital de 2.516.990 euros
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe -75017 PARIS
RCS PARIS n° 393 588 595
(la « Société »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 18 JUN 2015**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de vous proposer de vous prononcer sur les résolutions suivantes :

- Nomination de deux nouveaux commissaires aux comptes et de leurs suppléants
 - o Nomination de DELOITTE & Associés et de son suppléant
 - o Nomination de KPMG et de son suppléant

- Pouvoir en vue des formalités

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT

Dans le cadre des projets (i) de fusion-absorption de SFPI (nouvel actionnaire majoritaire) par la Société et (ii) de réorientation de l'activité sociale de cette dernière, la Société a vocation à devenir la société faîtière du groupe SFPI, qui poursuivra l'ensemble des activités conduites à ce jour.

Dans ce contexte, le conseil d'administration souhaite que les deux commissaires aux comptes de SFPI, à savoir DELOITTE & Associés et KPMG SA, soient nommés commissaires aux comptes de la Société. Cette désignation se justifie par leur parfaite connaissance de l'organisation comptable et financière des sociétés du groupe SFPI ainsi que de l'environnement du contrôle interne.

En conséquence, il vous sera proposé de nommer :

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur Seine

en qualité de commissaire aux comptes titulaire,



ET

**BEAS
Villa Houssay
92200 Neuilly-sur Seine**

en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

et ce pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le commissaire aux comptes titulaire et son suppléant ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

NOMINATION DU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT

En outre, il vous sera proposé de nommer :

**KPMG SA
Immeuble Le Palatin
3, cours du Triangle
92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société,

ET

**Monsieur Salustro Reydel
3, cours du Triangle
92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant de la Société,

et ce pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le co-commissaire aux comptes titulaire et son suppléant ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

Nous espérons que ces propositions recevront votre approbation et vous invitons à les adopter.

Le conseil d'administration

